Catalyseurs opérationnels et SGE - Fiche-ressources

|  |
| --- |
| **CATALYSEURS OPÉRATIONNELS D’ORIGINE SOCIALE et SGE** |
| Pour une organisation, les pressions sociales peuvent être tout aussi préoccupantes que les questions financières ou juridiques. Grâce à un SGE, l’organisation est plus en mesure d’y faire face et d’avoir une preuve des efforts qu’elle déploie en ce sens. Bien des inquiétudes d’origine sociale sont liées aux problèmes environnementaux, mais d’autres facteurs importants peuvent être en cause; en voici certains :   * changements climatiques (émissions, empreinte carbone, gaz à effet de serre, p. ex.) * énergies de remplacement (solaire, éolienne, thermique, hydroélectrique, nucléaire ou de biomasse, p. ex.) * épuisement des ressources naturelles * gérance environnementale * conservation de l’énergie * gaspillage d’énergie * éthique, valeurs, principes * triple résultat * durabilité   Les pressions peuvent être exercées par les collectivités locales, les associations professionnelles, les groupes environnementaux, les entités publiques et les employés, entre autres. Les organisations doivent définir les problèmes pertinents et utiliser les processus de leurs systèmes de gestion pour minimiser les effets néfastes de ces pressions et faire connaître les efforts déployés pour y réagir. |
| **CATALYSEURS OPÉRATIONNELS EXTERNES et SGE** |
| Les catalyseurs externes sont généralement indépendants de la volonté de l’organisation. De nombreux groupes ou intervenants externes peuvent être intéressés par les activités de l’organisation en matière énergétique et pourraient l’aider à définir ses orientations. Leur intérêt peut être reflété par des catalyseurs financiers, juridiques ou sociaux. Les organisations devraient identifier les groupes externes qui ont ou peuvent avoir une influence sur elles, et adopter les procédures et les voies de communication nécessaires pour répondre à leurs besoins et à leurs intérêts relatifs à la consommation et à l’efficacité énergétiques. Un SGE peut aider une organisation à cet égard.  Voici certains des groupes qui peuvent exercer une incidence :  **Actionnaires** – À l’évidence, les actionnaires ont un intérêt dans la rentabilité de l’organisation et dans toute mesure destinée à réduire ses coûts. Ils ont également intérêt à ce que l’organisation fonctionne en toute légalité et à ce que les questions pertinentes d’ordre social qui la concernent soient réglées. Ils s’attendent à avoir une certaine assurance de la viabilité à long terme de l’organisation.  **Bailleurs de fonds** – Les bailleurs de fonds veulent récupérer leur argent, majoré d’intérêts. Un SGE est pour toute organisation un outil qui permet d’assurer une amélioration continue et, du fait même, d’accroître ses profits et ses économies et d’améliorer sa situation à long terme.  **Clients** – Les clients veulent obtenir le meilleur rendement pour chaque dollar qu’ils dépensent. En réduisant ses coûts et en augmentant son efficacité, l’organisation peut offrir ses produits et services à moindre prix en générant moins de déchets, ce qui garantit une valeur optimale pour le client et une compétitivité accrue pour l’organisation. Le volet « amélioration continue » du SGE peut aider l’organisation à accroître son efficacité et à réduire ses coûts.  **Fournisseurs** – Il importe d’avoir une chaîne d’approvisionnement efficace pour être concurrentiel. Pour choisir et conserver ses fournisseurs, il est important de prendre des engagements en matière d’amélioration continue, notamment d’efficacité énergétique. Un SGE peut faciliter la sélection des fournisseurs, et le fait qu’un fournisseur soit doté d’un tel système indique qu’il s’est engagé à améliorer son efficacité énergétique.  **Public** – Le public en général, mais aussi de nombreux groupes publics, peuvent stimuler les opérations d’une organisation. Ils peuvent exercer des pressions en faveur d’une réduction des émissions, de la conservation des ressources, de l’utilisation de combustibles de remplacement et d’autres mesures semblables. Les services publics peuvent imposer des exigences auxquelles il faut satisfaire. Un SGE peut aider l’organisation à cet égard et fournir une preuve des efforts qu’elle déploie. Voici des exemples de parties intéressées issues du public :   * Voisins * Collectivité * Services publics * Écoles * Groupes environnementaux * Associations professionnelles * Organismes de développement   **Gouvernement** – Un SGE peut aider une organisation à s’adapter à la réglementation en vigueur et à faire de la planification en fonction des règlements gouvernementaux à venir. Il peut aider l’organisation à déterminer les lois et codes gouvernementaux applicables et à s’y conformer. Voici quelques exemples de parties intéressées issues des gouvernements :   * Département de l’Énergie des États-Unis * Agence de protection environnementale des États-Unis (EPA) * Ministère des Ressources naturelles * Entités chargées de l’application des codes du bâtiment * Organismes internationaux de réglementation de l’énergie |
| **CATALYSEURS OPÉRATIONNELS INTERNES et SGE** |
| Il existe également des catalyseurs opérationnels internes qui influent sur la stratégie de l’organisation et orientent ses besoins opérationnels. Généralement contrôlés par l’organisation, ils témoignent du besoin d’un intervenant interne, mais peuvent aussi constituer une réaction à un catalyseur externe. On doit définir ces catalyseurs internes afin de répondre aux besoins et aux intérêts en matière de consommation et d’efficacité énergétiques.  Exemples de catalyseurs internes pertinents :  **Satisfaction des employés** – Les employés veulent faire du bon travail et travailler dans un environnement agréable. L’amélioration de l’efficacité énergétique rend les activités plus efficaces et peut améliorer l’environnement opérationnel grâce à une réduction de la chaleur, des gaz d’échappement et des déchets.  **Productivité** – À mesure que les opérations s’améliorent et nécessitent moins d’énergie, on devient plus productif. La productivité est exprimée par le rapport entre les extrants et les intrants. À mesure que les extrants augmentent ou que les intrants diminuent, la productivité s’accroît. Un environnement de travail positif favorise un bon moral chez les employés, plus d’extrants que d’intrants et un meilleur contrôle opérationnel. Voici des exemples de changements touchant l’efficacité énergétique qui peuvent améliorer la productivité :   * Pratiques d’approvisionnement énergétique efficaces * Meilleure utilisation des capacités * Efficacité accrue des procédés et de l’équipement * Meilleure efficacité de l’équipement de combustion et de celui des services publics * Production combinée de chaleur et d’électricité * Récupération de la chaleur * Systèmes de contrôle automatisés * Amélioration de l’équipement de surveillance * Moins de systèmes de secours et davantage de fiabilité * Environnement amélioré pour les employés   **Technologie** – Généralement plus écoénergétiques, les technologies de pointe peuvent améliorer les procédés ou les opérations. Outre une meilleure efficacité énergétique, ces technologies peuvent favoriser une flexibilité opérationnelle et garantir un meilleur contrôle.  **Maintenance** – Une maintenance régulière est essentielle pour conserver l’efficacité opérationnelle de l’équipement. De plus, il en résulte une efficacité énergétique accrue qui favorise une meilleure fiabilité, un meilleur respect des échéanciers, une meilleure utilisation de l’équipement et une prolongation de sa vie utile.  **Objectifs de développement de l’organisation –** Les objectifs stratégiques de l’organisationqui visent à faire de celle-ci la meilleure, la première, la plus efficace et la plus productive (entre autres) la poussent à considérer l’efficacité énergétique comme un volet de son système de gestion. Les catalyseurs financiers, légaux et sociaux servent tous les objectifs organisationnels, et il faut déterminer l’incidence de l’efficacité énergétique sur ces catalyseurs.  Définissez les catalyseurs internes pertinents et déterminez comment ils interagissent avec la gestion de l’énergie et le rendement énergétique de l’organisation. Utilisez cette information à l’appui d’une étude de cas en faveur de la mise en œuvre d’un SGE. |